



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Publication parue le 20 décembre 2018

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SOMMAIRE GENERAL

Compte rendu du Bureau du 13 décembre 2018

- ❖ **Délibération n° 031:** Demande de subvention pour l'animation LEADER 2019

Pages 3 à 4

- ❖ **Délibération n° 032 :** Validation du plan de financement CIAP Plan d'Aups.

Pages 4 à 5

COMPTE RENDU DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE

DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

B VAILLOT – M LATZ – A MONTIER – M GROS – F PERO

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B de BOISGELIN – A CHARRIER

Délibération n°031 – Demande de subvention pour l'animation LEADER 2019

Le syndicat mixte du Pays de la Provence Verte et le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume unissent leurs efforts pour déployer le programme européen LEADER 2014-2020 au service de la stratégie « LEADER, Laboratoire d'idées pour une transition territoriale durable en Provence Verte et Sainte-Baume ». Lancé en juin 2016, le programme est aujourd'hui en phase opérationnelle avec un ensemble de projets à accompagner et financer en matière de développement local.

L'année 2018 a été l'année d'entrée en rythme de croisière du programme, avec le lancement du deuxième Appel à propositions permanent. Le nombre de projets soutenus s'élève actuellement à une quarantaine. C'est aussi cette année que le paiement des premiers projets a été effectué. Les souhaits de mobilité des agents en poste depuis le lancement du programme ont amené la structure porteuse à renouveler totalement l'équipe technique en charge du GAL au courant du premier trimestre 2018. Ont été recrutées deux chargées de mission, avec une répartition des missions optimisée en fonction de l'avancement du programme.

L'année 2019 se présente comme une continuité de cette dynamique avec, en plus, la mise en place du dispositif de coopération à travers l'ouverture des premiers Appels à candidature à cet effet. En outre, une évaluation à mi-parcours de la Stratégie Locale de Développement, à l'aide d'un stagiaire à recruter, va aider au suivi et au pilotage des actions et apporter les éventuels ajustements nécessaires. Enfin, c'est l'année pendant laquelle la valorisation des projets pourra être entamée suite à la réalisation et au paiement des premiers projets. Les frais de mission, de formation et quelques frais de communication complètent les besoins de la mission pour l'année 2019.

Ces missions d'animation et de gestion (ainsi que les frais de formation associés) sont financées à 100% par le FEADER et la Région.

Il est ainsi proposé de solliciter la demande d'aide au titre du dispositif 19.4 LEADER Provence Verte Sainte-Baume pour l'animation et la gestion du GAL Provence Verte Sainte-Baume 2019 dont le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES

Prestations : de restauration (pour réunions), de communication, de formation, d'impression d'autocollants.	12 170,34 €
Frais salariaux	94 585,68 €
Coûts indirects (15%)	14 187,85 €
Dépenses prévisionnelles sur frais réels : frais de déplacement et de restauration	3 352,50 €
Dépenses prévisionnelles forfaitisées : frais de repas et d'hébergement	1 092,00 €
TOTAL	125 388,37 €

RECETTES

FEADER (60%)	75 233,02 €
Conseil Régional PACA (40%)	50 155,35 €
TOTAL	125 388,37 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De valider le budget prévisionnel 2019 pour l'animation et la gestion du GAL LEADER Provence verte Sainte Baume conformément au tableau ci-dessus
- De solliciter sur ces bases le FEADER (sous-mesure 19.4 – LEADER Provence Verte Sainte-Baume) et l'aide du Conseil Régional
- D'autoriser le président à signer tout acte à intervenir relevant de cette opération

Délibération n°032 – Validation du plan de financement pour le module CIAP de l'Espace Tourisme et Découverte du Plan d'Aups

L'Office de tourisme de la Provence Verte et le PNR de la Sainte Baume se sont installés en 2018 dans le bâtiment Nazareth, au Plan d'Aups, local loué par les dominicains de la Sainte Baume. Cette implantation, en plein cœur du « site de la Sainte Baume » est emblématique et idéale pour l'accueil du public.

Le syndicat mixte du Pays de la Provence Verte a par ailleurs proposé la mise en place d'une antenne locale du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) du Pays d'Art et d'Histoire (PAH) dans cet espace d'accueil commun.

Cette mutualisation entre les 3 structures partenaires permettra de réaliser de nombreuses synergies notamment en :

- Montrant une exemplarité en matière de gestion des fonds publics au travers d'une mutualisation effective et opérationnelle
- Offrant aux visiteurs et touristes un lieu unique et commun permettant à la fois d'assurer l'accueil et la promotion touristique, l'information, la sensibilisation et la valorisation du PNR et la découverte des patrimoines du PAH
- Mutualisant les moyens financiers pour la gestion du point d'accueil, que ce soit pour le fonctionnement et les investissements nécessaires
- Renforçant les partenariats et synergies entre 3 établissements publics opérant sur un même territoire

Ainsi une convention de partenariat a été signée en 2018 entre le syndicat mixte, le PNR de la Sainte Baume et l'OT de la Provence Verte dans le cadre de la mutualisation de cet espace.

Le module de Plan d'Aups est en cours de finalisation et sera entièrement installé début 2019 pour une inauguration dans le courant du premier trimestre. Cet espace est dénommé « Espace Tourisme et Découverte de la Sainte Baume »

Afin de pouvoir solliciter les participations de l'OT et du PNR, il est proposé au bureau d'acter le plan de financement définitif de cet espace :

DEPENSES HT		RECETTES	
Lot 1 - menuiserie	26 020 €	Conseil Régional (CRET)	25 437,90 €
Lot 2 - électricité	8 248 €	DRAC	30 793,10 €
Lot 3 - graphisme	6 236 €	PNR	5 000 €
Lot 4 - multimédia	25 970 €	OT de la Provence Verte	10 500 €
Lot 5 - Tablette interactive	23 600 €	Autofinancement	18 343 €
TOTAL	90 074 € HT	TOTAL	90 074 €

Vu la délibération 003-2018 du bureau du 1^{er} février 2018 actant la convention de partenariat entre le SMPPV, le PNR de la Sainte Baume et l'OT Provence Verte au sein de l'espace Tourisme et Découverte de la Sainte Baume au Plan d'Aups,

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De valider le plan de financement pour l'aménagement du module CIAP de Plan d'Aups au sein de l'Espace Tourisme et Découverte de la Sainte Baume conformément au tableau ci-dessus
- De solliciter sur ces bases les participations prévues du PNR de la Sainte Baume et de l'OT de la Provence Verte
- D'autoriser le président à signer tout acte à intervenir relevant de cette opération

**LE TEXTE INTEGRAL DES DELIBERATIONS DU
BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE (S.M.P.P.V.)
EST A LA DISPOSITION DU PUBLIC AU :**

**S.M.P.P.V.
270 Avenue Adjudant-chef Marie Louis Broquier
CS 20014
83175 BRIGNOLES Cedex**